L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 JUILLET 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible — conditions d'abonnement et tarif d'annonces]

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANCIS P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. H. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel..........A. SAMBOLA.
2me " "..........M. B. BRADY.
3me " "..........A. S. HERRON.
4me " "..........A. DeBLANC.
5me " "..........R. D. COLEMAN.

Remplaçants:
1er District Congressionnel..........T. P. SHERBURNE.
2me " "..........GEO. W. RACE.
3me " "..........J. H. KENNARD.
4me " "..........E. N. CULLUM.
5me " "..........W. F. BLACKMAN. J. M. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Seger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—[illegible] de bottes, souliers et brodequins; [illegible].

Par Eugène Toussé, à 11 heures, au Nouveau Bassin, une [illegible].

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de ménage [illegible].

Par Nolligan & Bennett, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Foin.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres—Habillements [illegible].

Par D. R. Murphy, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Maïs.

Par W. P. Vincent, à leur salle d'encan, rue de Chartres—[illegible] marchandises sèches de choix.

[illegible]

ATTENTION!

L'attention du commerce est appelée à la vente de [illegible] boucauts et tierçons mélasse, qui sera faite au jourd'hui, à 11 heures du matin, au Nouveau Bassin, près [illegible] Franklin et Liberté. Voir les avis d'encan [illegible].

Maïs à Poncon.—Les marchands de maïs feront [illegible] la vente de 575 sacs de maïs, annoncée par M. D. R. Murphy, vendeur [illegible] 12 rue Poydras, 1er District. Voyez l'annonce.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Meeting de Ratification.

Nous avons annoncé hier qu'un grand meeting conservateur devait avoir lieu samedi prochain, sur la place Lafayette, dans le but de faire une démonstration populaire imposante en faveur des nominations faites par le parti démocrate pour les prochaines élections présidentielles.

Depuis la fin de la guerre, les conservateurs n'ont pas eu une occasion aussi favorable pour se compter et pour manifester d'une façon non équivoque leurs sentiments politiques. Nous avons publié le programme du parti démocrate, le discours de Horatio Seymour et la lettre de Frank P. Blair. Dans ces trois documents se trouvent exposés les doctrines, les vœux et les aspirations du grand parti conservateur. Tous ceux qui désirent le triomphe des principes et des candidats de la démocratie nationale sont invités à donner leur adhésion à la ratification proposée, soit en prenant part au meeting, soit en se joignant à la procession, soit en illuminant leurs maisons et en déployant des drapeaux ou des bannières ornées de devises, de façon à faire comprendre qu'ils participent de cœur et de fait à la manifestation qui se prépare.

La Louisiane est affranchie du régime militaire, la loi martiale n'existe plus, néanmoins un grand nombre de ses habitants sont encore privés de l'exercice de leurs droits politiques. Mais il reste même à ceux-là un droit que ni les lois de reconstruction ni la constitution radicale n'ont pu leur enlever, c'est le droit de se réunir et d'appuyer leurs opinions par une manifestation publique. Le parti démocrate ne reconnaît pas l'ostracisme dont sont frappés des milliers de citoyens, il se propose, au contraire de les affranchir des peines dont ils ont été illégalement atteints par l'empiètement que le pouvoir législatif s'est permis sur les attributions du pouvoir judiciaire. Il est donc prêt à accueillir dans ses rangs tous ceux qui sont exclus des droits politiques, il les invite cordialement à se joindre à ceux de leurs concitoyens qui ont été moins maltraités.

Que tous ceux qui désirent la véritable égalité politique, et la cessation des proscriptions qui veulent l'oubli des discordes passées, et la restauration du gouvernement populaire, basé sur la volonté de la majorité loyalement consultée et sincèrement exprimée, s'apprêtent donc à saluer les noms de Horatio Seymour et de Frank P. Blair, qu'ils arborent les couleurs nationales, et qu'ils illuminent en l'honneur de l'ère nouvelle de vraie liberté, de paix et de prospérité, dont l'élection des candidats démocrates signalera bientôt l'aurore.

Madame G. Boyer.

Une foule nombreuse et recueillie, composée de dames, de jeunes filles et de messieurs, conduisait, mardi soir, jusqu'au champ du repos, la dépouille mortelle de madame G. Boyer, qui a été déposée à côté des restes du fidèle compagnon de sa vie qui l'avait précédée dans la tombe, il y a environ dix mois.

Madame Boyer laissera dans la société orléanaise de trop durables souvenirs et de trop vifs regrets pour que nous ne croyions pas devoir consacrer quelques lignes à sa mémoire. Venue ici peu de temps après la révolution de 1830, elle se livra à l'enseignement de la musique et réussit non-seulement à faire un grand nombre d'excellentes élèves, dont plusieurs comptent aujourd'hui parmi nos professeurs les plus distingués, mais encore à exercer une influence considérable sur le développement du goût musical à la Nouvelle-Orléans. Comme professeur, elle apportait une méthode supérieure et une intelligence et un discernement remarquables; comme femme du monde, elle possédait ici les manières et le bon ton qui régnaient alors dans la haute société parisienne. Son salon ne tardait pas à devenir le rendez-vous des dilettanti et des gens de goût, la scène où pouvaient se faire apprécier les artistes de renom venus de l'étranger, ou se produire les talents naissants encore ignorés. Les soirées et les matinées musicales de madame Boyer avaient toujours le privilège d'attirer l'élite de la société orléanaise. L'aménité, le tact exquis et la bienveillance inaltérable de la maîtresse de la maison donnaient à ces réunions un charme extrême. Mme Boyer était une femme dont l'intelligence supérieure savait si bien se voiler sous les formes les plus simples et les plus affables, que son commerce était de prime abord agréable aux étrangers, tandis que ceux qui avaient l'heureux privilège de la voir dans l'intimité, ne pouvaient s'empêcher de ressentir une profonde sympathie pour cette nature si indulgente et si affectueuse.

Pendant trente-six ans de séjour à la Nlle-Orléans, Madame Boyer a donné des leçons de musique, et le plus bel éloge que nous puissions faire de sa carrière, c'est qu'elle s'est fait autant d'amies que d'élèves. Elle emporte dans la tombe l'admiration, le respect et l'affection de tous ceux qui l'ont connue. Sa perte sera irréparable pour ceux qui tenaient à elle par les liens du sang et de la reconnaissance; elle laissera un vide immense dans le cœur de ses amis qui se rappelleront toujours son inépuisable bonté et le charme de son esprit.

Deux lettres de M. Pendleton.

Les deux lettres suivantes que le défaut d'espace nous a empêché d'insérer plus tôt font le plus grand honneur au désintéressement de leur auteur:

"Cincinnati, jeudi, 25 juin 1868.

"Mon cher Monsieur,—Vous avez quitté mon bureau, ce matin, sans que j'en fusse informé. Je viens chez vous pour vous trouver, mais vous n'y êtes pas. Il faut que je vous écrive ce que j'ai à vous dire.

"Dès que vous serez à New York, voyez le gouverneur Seymour. Vous connaissez bien mon affection et mon admiration pour lui. Vous savez quels étaient mes sentiments avant et après que j'ai été en rapport avec lui l'automne dernier. C'est aujourd'hui l'homme le plus éminent de notre parti aux Etats-Unis. Sa capacité, son industrie et son expérience, font mis à la tête de nos hommes d'Etat. Il a toute ma confiance,—et je me reposerais plus sur lui que sur moi-même pour l'accomplissement des devoirs délicats réservés aux quatre prochaines années. Vous savez que je suis sincère.

"Dites-lui cela, et qu'il peut compter sur moi et sur mes amis. Je ressens une bien naturelle fierté, une fierté honorable, je pense, de la bienveillance de mes concitoyens; mais vous savez mieux que qui que ce soit, que je suis prêt à renoncer à la nomination en faveur de quiconque aura chance d'obtenir un vote de plus que moi-même.

"Exposez cela au Gouverneur franchement, et faites-lui comprendre mes vues sur les hommes et sur les choses, comme je vous les ai fréquemment fait connaître.

"GEORGE H. PENDLETON."

"Cincinnati, 2 juillet 1868.

"*A M. Washington McLean, hôtel de la Cinquième Avenue, New York.*

"Cher monsieur,—Vous connaissez mieux que qui que ce soit les sentiments et les principes qui ont dirigé ma conduite depuis que mon nom a été mis en avant pour la candidature présidentielle.

"Vous savez que, tout en ambitionnant l'estime de mes concitoyens, et en ressentant un légitime orgueil d'une si honorable marque de leur confiance, je ne désire rien au prix d'un simple vote électoral, ou du moindre trouble dans l'harmonie de notre parti.

"Je considère le succès du parti démocratique dans la prochaine élection comme d'une plus grande importance que la satisfaction de toute ambition personnelle, quelle que pure et élevée qu'elle puisse être.

"Si donc à un moment quelconque un nom était produit qui, dans votre opinion et dans celle des amis qui ont partagé notre confiance, pût être plus fort devant le pays; ou qui pût nuire plus étroitement notre parti même, je vous prie de retirer le mien immédiatement, et je m'engage auprès de la Convention à donner à son élu mon actif et sincère appui.

"(Signé) GEO. H. PENDLETON."

Nous avons dit qu'après la nomination de M. Seymour M. Pendleton lui avait écrit pour lui assurer de son concours actif.

CLUB DÉMOCRATIQUE DU 6ME WARD.—Ce Club se réunira ce soir, à 7 heures et demie, dans la salle de la Société Portugaise, rue du Bayou 203, pour affaires importantes. Les membres sont invités à être ponctuels.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain. On sait que la voie a été étendue sur la Levée entre les rues Julie et Girod. Le service commencera sur cette partie du chemin à partir de dimanche prochain, 19 courant. On trouvera dans l'annonce le tableau des heures de départ. Les trains partiront tous de la nouvelle gare aux heures indiquées et s'arrêteront à la rue du Canal, au Marché Français, à l'ancienne gare et à la rue Claiborne pour prendre des passagers.

Le fret et les bagages ne seront reçus qu'à la nouvelle gare; nous pensons que pour les bagages la Compagnie eût bien fait de continuer à les recevoir à l'ancienne gare, pour la commodité des voyageurs qui résident dans le Second et dans le Troisième District; mais l'expérience indiquera si la règle adoptée a plus d'avantages que d'inconvénients. Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce pour plusieurs avis importants relatifs aux trains d'excursion et autres.

☞ Un train spécial partira de la gare du chemin de fer de Jackson, rue Calliope, demain, à 2 heures de l'après-midi, pour transporter à Magnolia les personnes qui voudraient assister au grand bal que donne le soir M. C. E. Smedes, propriétaire de l'hôtel. Les invités seront de retour en ville samedi matin. Prix de l'excursion, aller et retour, $4.90.

RETOUR DE M. ALBERT FABRE.—Nous donnons place, avec le plus grand plaisir, à la lettre suivante de notre ancien collaborateur, M. Albert Fabre, qui est, depuis peu de jours, de retour parmi nous, après une absence de plus de sept années. M. Fabre a rempli pendant quinze ans les fonctions de surintendant des écoles publiques à la Nouvelle-Orléans, et nous ne saurions recommander un professeur plus capable et plus expérimenté. M. Fabre a une connaissance approfondie de trois langues, l'anglais, le français et l'espagnol, et il est apte à enseigner les différentes branches de l'éducation. Nous espérons donc qu'il trouvera facilement à utiliser ses loisirs.

Messieurs les Rédacteurs de l'*Abeille*.

Il y a déjà quelques années que sur la foi d'un journal de Richmond vous avez annoncé à vos lecteurs la fin cruelle et prématurée de votre ex-collaborateur. Mon excellent confrère et ami Placide Canonge m'a consacré même à cette occasion un éloquent article où, suivant l'usage nécrologique et solennel, il m'accordait une foule de qualités que je ne m'étais jamais connues de mon vivant.

Tout en vous remerciant de ces précieux témoignages de sympathie, permettez-moi de protester avec énergie contre la position de *revenant* que vous m'avez faite et que je ne saurais accepter sans nuire à mon avenir. Après la chûte de la Confédération, j'ai parcouru en vrai *carpet bagger* divers Etats du Nord dont les habitants, j'ai le regret de le dire, ne m'ont pas offert la moindre place de Gouverneur, de *Chief Justice* ou de Sénateur au Congrès, ce qui me paraît bien peu délicat de leur part, en vue des gracieusetés du même genre dont les électeurs intelligents et éclairés de mon Etat natal ne cessent de combler leurs compatriotes. De retour aujourd'hui dans mes foyers avec un bagage à peu près aussi léger que celui du philosophe Bias, et reposé de la vie publique comme tous ceux que j'estime et que j'aime, le problème de la vie quotidienne devient assez difficile à résoudre. Il y a bien la carrière des affaires commerciales, qu'on n'a pas encore songé à nous interdire tout à fait; je ne demanderais pas mieux que de me faire spéculateur, épicier ou banquier, et comme je connais quelques heureux d'esprit qui exercent avec succès ces divers métiers, je demeure convaincu qu'il n'est pas absolument indispensable d'être fin crétin pour réussir en affaires; mais pour cela il faut des capitaux, et je dois vous avouer que depuis longtemps le divorce le plus absolu a été prononcé entre le capital et moi. Force m'est donc d'en revenir à mon point de départ, et d'offrir à vous ma plume de publiciste et de critique, et à tous ceux de vos lecteurs dont j'ai l'honneur d'être connu mes services comme professeur des langues anciennes et modernes, des mathématiques pures et appliquées, etc., etc., me recommandant spécialement au bon souvenir de toute cette jeune génération d'il y a quinze ou vingt ans, à l'enseignement de laquelle j'ai consacré les plus belles années de ma vie. Veuillez, Messieurs, accueillir en mon nom toutes les demandes qui pourraient vous être adressées, et recevez l'expression des sentiments dévoués avec lesquels je suis votre collaborateur et ami.

ALBERT FABRE.

Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1868.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—15 Juillet.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.

Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	76	degrés.
Midi	82	"
3 heures P. M.	80	"
6 heures P. M.	80	"

LE TEMPS.—Hier, de deux heures à trois, il est tombé plus d'eau qu'il n'en était tombé en six mois auparavant. L'averse a été terrible et de celles qui ne souffrent pas qu'on mette les chiens à la porte. Aussi ne voyait-on ni chiens ni chats dans les rues inondées. On aurait pu en certains endroits, faire voguer une nacelle. L'eau a non-seulement converti les rues en rivières, mais elle a encore submergé les banquettes et beaucoup de magasins de plain pied avec les dalles ou les briques. Nous supposons qu'il y a eu de grandes noyades d'insectes, surtout de ravets. Beaucoup de légumes ont dû souffrir et nous craignons que cette averse au applatissant les lianes ait causé la mort subite des melonnières. Les tomates ont dû périr aussi, et quant aux figues, elles ne vaudront plus rien après cet épouvantable lavage. En compensation, les citernes sont pleines.

VOLS.—Les vols depuis deux jours se sont multipliés d'une manière incroyable, ce qui est la conséquence du remaniement de la police. Toutes les fois que cela a lieu, les coquins en profitent pour voler à leur aise, et les honnêtes gens payent les frais de ces revirements. Ne pourrions-nous à la fin nous donner une police inamovible, si ce n'est pour mauvaise conduite dans le service?

VOL.—La résidence de M. E. Raphael, No 171, rue du Bassin, a été visitée, avant-hier, dans la nuit, par des voleurs inconnus qui ont emporté une grande quantité de hardes et d'articles de toilette.

FAUX PRÉTEXTES.—John Simmons a été arrêté sur l'accusation, par William U. Faban, d'avoir obtenu de lui $186, en se représentant comme le commis collecteur de J. & C. Waters & Co. Le prévenu a promptement fourni caution.

OUTRAGE.—Mardi soir, le caporal William a amené à la station centrale un nommé James Henry, arrêté rue Gravier, sur l'accusation portée par Victorine Henry, d'avoir outragé la personne de sa petite fille, âgée de 12 ans. L'homme n'a pas cherché à nier son crime. En sorte qu'il a du moins le mérite de la sincérité à défaut d'autres.

PRISE DE PLACE.—Nous mentionnons avec plaisir que notre ami le colonel Jos. Hanlon est entré hier dans les fonctions de la charge à laquelle il a été élu, le greffe de la Quatrième Cour de District. Le colonel Hanlon a toutes les qualités requises pour remplir à merveille les devoirs de cette place, et nous sommes certain que le public plaideur, les avocats et les juges, auront toujours à s'en féliciter.

INTÉRIM.—M. Stockdale, député-collecteur, remplira la place de collecteur du Port, jusqu'à ce qu'un successeur ait été donné à W. P. Kellogg, du sénateur aux Etats-Unis.

RECORDER GASTINEL.—Maria Smith, Mary Madison et Fanny Scharibhards, toutes de couleur, ont été envoyées en prison pour être entrées dans la maison située au coin des rues Villeré et Esplanade, et y avoir volé une pendule de bronze et quantité de vêtements appartenant à M. Grant. Ces trois aimables industrielles passeront, très probablement, à la cour d'assises.

UN REPAIRE DÉTERRÉ.—L'officier Pritchard a trouvé dans une maison, rue Dumaine, entre Villeré et Robertson, et occupée par Mathilde Lacost, quantité d'articles reconnus par M. J. W. Harrison comme ayant été volés chez lui et valant plusieurs centaines de piastres. La femme a été amenée à la station du 3me District, où les objets trouvés ont été déposés. Il paraît qu'ils avaient été volés par deux hommes, nommés Neil Thompson et Sylvester Lummel, et cachés dans la maison de la femme Lacost.

RECORDER BECKER.—Ce magistrat a été occupé hier à recevoir le serment les nouveaux hommes de police, nommés par le Bureau. La majorité se compose de nègres, et les vieux surnuméraires n'ont pas eu de promotion, contrairement aux promesses du Bureau.

John Underweaver a été envoyé devant la 1re Cour de District pour tentative de meurtre contre l'officier Richard Fleming qu'il a renversé.

Henry Clay (c), accusé d'avoir volé un tapis de voitures, a été renvoyé devant la 1ère Cour de District.

Renvoyée devant la même Cour, Mary Cloney, accusée d'avoir volé $17 au détriment de Mme Osborne.

LE BUREAU DE POLICE.—James O'Rorke, G. W. Kent, Thomas Hawley et G. W. Gannier ont été, hier, renvoyés du corps de la police. O'Rorke et Kent ont été renvoyés pour cause d'insuffisance physique. Le premier a perdu une jambe au service fédéral et le second a perdu une jambe au service confédéré.

EFFRACTION.—Mercredi soir, un voleur est entré au théâtre Olympique par le salon de Miller et a percé le plafond du magasin de cigares, tenu par M. Flores. Mais il paraît qu'il a été dérangé par quelqu'un, car bien qu'il eût fait un trou à la fenêtre, il n'a rien emporté. L'instrument dont il s'est servi a été apporté à la station du Premier District.

VOLS.—Hier matin on a volé chez M. J. C. Carpenter, rue des Magasins 740, une montre d'or à double boîte—de la fabrique de Cooper, à Londres.

Riban Gardner est accusé d'avoir volé $107 au détriment de Joseph Henry.

Edward Jones a été écroué à la geôle, sur l'accusation d'avoir volé un plateau d'argent, un vase plaqué et deux verres, tous articles trouvés chez lui.

LE CONSEIL DE VILLE.—Il y a eu hier soir une séance exécutive pour examiner les cautions de divers officiers de ville et les nominations faites par eux.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—26 membres sont présents.

Le comité judiciaire fait des rapports favorables sur les bills suivants:

Bill amendant l'acte incorporant la Banque de Commerce de la Nouvelle Orléans;

Bill transférant les affaires dans les Cours d'Etat sous la Constitution de 1864, aux Cours créés par la Constitution de 1868;

Bill relatif au jugement des élections contestées.

Bill relatif aux affaires portées devant la Cour Suprême;

Bill pour régler les affaires dans la 2ème et la 5ème Cour de District.

Sur motion de M. Ray les quatre derniers bills sont envoyés à l'impression.

Sur motion du même membre, un bill amendant l'acte incorporant la banque du Commerce est mis à l'ordre du jour.

M. Smith propose de reconsidérer le vote de remerciement à l'officier spécial Bradley.

M. Todd objecte parce que les remerciements n'étaient pas étendus à tous autres officiers qui ont rendu des services.

Une très chaude discussion s'engage entre MM. Foote, Campbell et Smith, sur le danger que certaines personnes ont couru dans les trois premiers jours de la session.

Un bill pour régler les procédures à l'égard des personnes qui réclament le bénéfice de l'article 99 de la constitution, a subi sa première et seconde lecture et a été référé au comité judiciaire.

Par M. Smith—Un bill pour établir un bureau de travaux publics. Le bureau proposé doit être composé d'un membre de chaque district congressionnel de l'Etat qui donneront chacun une caution de $5,000. Chaque membre recevra $300 par mois et 10 cents par mille quand il voyagera pour les affaires du bureau.

Le bill est lu deux fois et référé au comité des améliorations intérieures.

ORDRE DU JOUR.—Bill pour amender un acte incorporant la Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

M. Ray explique que le bill avait pour but, (suivant les stipulations de la charte de la banque) d'autoriser la ville à émettre ses bons en payement des Water-Works.

M. Ray dit que tout le monde désire la prompte adoption du bill, ce qui est complètement faux, car tous les gens sensés désirent le contraire. Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—76 membres sont présents.

M. Noble présente une pétition de John N. Howell, de Caddo, qui désire être entendu sur son droit à occuper un siège dans ce corps, soit personnellement soit par intermédiaire.

Antoine, (c) demande que la pétition soit déposée sur la table sans être lue. Adopté.

M. Noble demande, comme simple courtoisie, que la pétition soit lue. Le président en ordonne la lecture.

Après la lecture, un membre de couleur demande que la pétition soit déposée sur le bureau. La motion est secondée, mais avant le vote, M. Brewster, (Rép.) objecte à pareille procédure dans les cas de sièges contestés, et émet l'opinion que des cas de ce genre doivent être référés au comité compétent.

M. Gray, (Rép.) de St-Jacques, est de la même opinion. Malgré cela, la pétition est déposée sur la table par 52 contre 25.

La pétition de C. Q. Butler, (Dém.) dont le siège est occupé par D. S. Dewey, est lue. Cette pétition montre le droit de siéger du réclamant qui demande à ce qu'elle soit de nouveau soumise au comité.

Antoine, (c) demande que la pétition soit déposée sur la table.

M. Rey, d'Orléans, président du comité sur l'éducation, rapporte un bill donnant à Thomas W. Conway, surintendant général de l'éducation publique, le pouvoir de louer une bâtisse pour y établir un bureau, de nommer un assistant surintendant et un secrétaire.

M. Reese, de Lafourche, présente un bill concernant la procédure et l'expédition des affaires dans les Cours de District de la paroisse d'Orléans. Référé au comité judiciaire.

M. Isabelle (c), d'Orléans, appelle son bill qui confère des droits publics et civils à toutes les personnes sans distinction de race ou de condition antérieure. Référé au comité judiciaire. 200 copies en seront tirées.

La Chambre alors se forme en comité général sur le bill concernant les impressions publiques. Sans discussion, le bill est renvoyé à la Chambre, avec la recommandation qu'il passe.

Le bill étant à sa troisième lecture, McMillan demande la question préalable, ce qui est soutenu.

M. Desmarets, de St Mary, demande l'ajournement.—Rejeté.

M. Morey, d'Ouachita, demande que le bill soit lu section par section, comme un droit législatif.

M. McMillan, de Carroll, soutient que la question préalable étant soutenue, le bill n'a plus qu'à être voté dans son ensemble.

L'orateur est du même avis.

On vote alors sur le bill et le résultat est 50 pour, 30 contre.

Carr demande la reconsidération du vote et le dépôt sur la table de la motion pour reconsidérer. Adopté.

L'orateur lit une communication de E. G. Yarrington, offrant sa démission de commis aux warrants de la Chambre. La démission est acceptée et, sur motion, J. Pinckney Smith a été élu par acclamation pour remplir la vacance.

Le bill du Sénat enjoignant au trésorier d'Etat de transférer tous les fonds dans le Trésor, excepté le fonds d'école, au fonds général comme un emprunt temporaire pour payer les dépenses de la Législature.

La Chambre alors s'ajourne.

—Nous lisons dans la *Minerve* de Montréal:

Diverses rumeurs continuent à circuler sur les faits et gestes des féniens, mais elles vont toujours en s'affaiblissant. Il n'y a pas de doute que le danger qu'il y avait d'une invasion s'éloigne chaque jour davantage.

Tout n'est pas fini encore, et il serait imprudent d'abandonner les précautions prises par le gouvernement pour mettre la frontière du Haut Canada à l'abri des attaques de ces brigands, mais il y a néanmoins lieu de se féliciter de ce que ces précautions n'ont pas été sans résultat.

C'est sans doute l'effet de cette organisation de notre défense qui se fait sentir sur l'esprit de nos bruyants ennemis, et qui leur fait croire que l'entreprise qu'ils projetaient serait plus difficile à exécuter qu'ils l'espéraient d'abord.

Encore une fois, on aura vu la preuve de cet axiome de la politique: *si vis pacem, para bellum.*

Les mesures prises par le gouvernement américain n'ont pas été non plus sans produire leur influence sur les démarches d'O'Neil et compagnie.

Tous les soutiens de la confrérie lui font défaut en même temps; c'est ce qui nous permet de croire que nous n'avons pas à constater d'autres événements que les menaces auxquelles nous avons été exposés depuis deux ans.

—On lit dans l'*Evénement illustré*:

"Une lettre que nous avons eue hier sous les yeux annonce d'une manière formelle que le mariage de Mlle Patti avec le marquis de Caux se célébrera dès que la saison de Londres sera terminée.

"La nouvelle est d'autant plus certaine que la signataire de la lettre est la diva elle-même."

—On annonce pour l'automne prochain la publication d'un livre intitulé *le Chat*.

C'est un sujet éminemment délicat que celui-ci, et il n'est qu'une main féminine qui le puisse traiter; aussi est-ce une femme qui s'en est chargée, et cette femme, c'est madame Michelet.

Vous souvenez-vous que dans l'*Oiseau* et aussi dans l'*Histoire d'un enfant*, il est question d'une noble lignée de dix-sept chats majestueusement accroupis dans les cendres du foyer paternel?

Ce livre—*le Chat*—est probablement une greffe de cet épisode; il y a donc lieu de supposer que le lecteur sera initié aux aventures galantes et tragiques de cette famille féline, de cette bande de petits tigres apprivoisés dont la compagne de M. Michelet s'est faite l'historiographe.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le Tiers-Parti.

Il se compose de onze personnes.

Le Président Johnson et le Parti démocrate.

Le Président se plaint de n'avoir pas été soutenu.

Les Mississippiens radicaux à Washington.

Ils demandent la radiation de cinq comtés électoraux.

98 degrés de chaleur à Savannah.

Nouvelles Européennes.

Londres, 15—La Chambre des Communes a rapporté favorablement sur l'achat d'une résidence convenable en Irlande pour le prince de Galles.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15—Sénat—Le bill amendant divers bills relatifs à la marine a passé sans amendement.

Un bill réduisant l'armée sur un pied de paix est référé au comité sur les affaires militaires.

Le bill donnant des subventions à une ligne de poste entre New York et l'Europe est ajourné.

Le bill d'allocation est repris.

Le rapport du comité de conférence sur le bill de taxe est adopté.

Chambre—Un comité de 5 est nommé pour s'enquérir de la manière dont les fonds contingents de la Chambre ont été dépensés en 1867.

Henton, représentant de New-York, a été admis à siéger.

Le bill de réhabilitation en faveur de certaines personnes a passé avec les amendements du Sénat.

Le rapport du comité de conférence sur le bill de taxe est accepté. Le bill va maintenant au Président. Le comité a fait tout ce qui concernait les banques. Les gardes magasins doivent être payés par les Etats Unis; agents spéciaux limités à 25. Les huiles minérales sont sur le même pied que les autres. Les liqueurs spiritueuses doivent être retirées des entrepôts dans les 9 mois.

Les marchands de spiritueux en gros paient 10 0/0. Sur les autres points le bill reste comme il avait passé à la Chambre.

Washington, 15—Le thermomètre de la Chambre a marqué 91° quand la Chambre s'est réunie, et 94 quand elle s'est retirée.

Schenck estime à 2 millions la perte de la taxe sur les huiles minérales. Le bill est arrangé de manière à ce qu'en puisse se passer de 1,760 inspecteurs.

Le collecteur Smyth, de New York, est ici pour assurer sa confirmation de ministre en Autriche; mais ses chances sont faibles.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $366,000.

Washington, 15—Wm. Evarts a été confirmé avocat-général. George W. Samners a été nommé maître de poste à Augusta.

Le secrétaire Seward rapporte que 23 votes ont ratifié le 14e article dont l'Ohio et le New-Jersey se sont retirés. Il rapporte aussi que l'Arkansas, la Caroline du Nord et la Floride ont donné avis de la ratification par les législatures de ces Etats.

Washington, 15—Le mouvement du tiers-parti promet de fort petites proportions. Onze personnes seulement prennent un intérêt actif dans cette affaire. Aucune n'a été désignée. On dit néanmoins que le Président a été approché par une petite délégation qui a demandé si le Président appuyerait Seymour. Le Président a demandé simplement si Seymour appuyerait l'administration.

Le Président se plaint auprès de quelques amis personnels et dit que si les démocrates lui eussent donné un appui cordial il eut été plus tard en mesure de pousser les radicaux au pied du mur de la manière la plus effective; mais on l'a toujours laissé et on le laisse maintenant travailler comparativement tout seul. Il n'est pas douteux, dans les cercles bien informés, que le Président ne décourage le fantôme du tiers-parti et soutiendra cordialement Seymour et Blair à sa manière cependant.

Quinze Mississippiens radicaux sont partis devant le comité de reconstruction, aujourd'hui, et ont demandé l'exclusion des comtés de Rankin, Chickasaw, Marshall, Carroll et De Soto; cette exclusion sauverait la Constitution et donnerait aux radicaux le ticket d'Etat et du Congrès.

La chaleur augmente.

Nouvelles diverses.

Potterville, Pa, 15—Nombre d'ouvriers en grève sont arrivés; ils ont arrêté plusieurs usines et marchent sur d'autres.

Jackson, 15—Le major Tyler, de l'état-major du général Gillem, est parti d'ici ce matin pour Washington, ayant avec lui les retours officiels des dernières élections du Mississippi.

Philadelphia, 15—Les travailleurs ont généralement suspendu les travaux à cause de la chaleur.

Columbia, 15—Il y a eu 5 ballotages à la Législature aujourd'hui pour la place de sénateur des Etats-Unis au long terme. Pas de résultat. Le vote est: Mackey, 62; Sawyer, 50; French, 24; Campbell, démocrate, 15. Nécessaire pour un choix, 76.

Le gouverneur a cancellé le bon du trésorier républicain parce qu'il a été trouvé insuffisant.

Savannah, 15—Ce jour est le plus chaud de la saison.

Thermomètre 98 à l'ombre.

M. Bullock a déclaré de nouveau qu'on rejettera un assez grand nombre d'hommes de leur parti pour donner dans chaque Chambre de la Législature une majorité aux radicaux.

Il y a beaucoup d'indignation contre Bullock et Meed qui sont dénoncés par la presse démocratique pour avoir donné le conseil à la Législature de se purger des membres inéligibles sous la 3e section du 14e article. On sait que le Congrès réhabilitera tous les membres radicaux.

l'Atlanta, 15—Une résolution pour s'enquérir de l'éligibilité des officiers du Sénat a été adoptée.

Candler a présenté une résolution invitant le gouverneur à fournir au Sénat tels papiers ou documents affectant l'éligibilité des sénateurs, qu'il peut avoir en sa possession. Cette résolution a été fortement attaquée par les républicains comme irrespectueuse par le gouverneur. Les démocrates nient qu'ils aient une intention pareille.

Une disposition à remettre cette affaire était visible. La résolution néanmoins a été adoptée et le Sénat s'est ajourné.

Le procès des prisonniers de Columbus a été repris aujourd'hui. L'hon. A. H. Stephens étant assez bien rétabli pour remplir les devoirs d'avocat dirigeant de la part de la défense.

Le Dr. Styles, du comté de Merriweather et frère de l'ex-ministre en Autriche a été assermenté. Il dépose qu'à 5 ou 6 heures de l'après-midi, le jour de la mort d'Ashburn, il rencontra W. Duke à la résidence de son père, à 40 milles au nord-est de Columbus.

Le Dr. Styles dans son témoignage dit que Ashburn était connu parmi les blancs et les noirs comme un cruel économe et un mauvais homme, et que le fait de sa disparition de ce monde par la main d'assassins masqués, avait produit une vive impression sur son esprit.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 15—Arrivé, le steamer Essagon, de Boston.

Nouvelles des rivières.

St-Louis, 15—La rivière monte lentement avec 4 pieds et demi d'eau dans le canal.

Le temps est oppressivement chaud. 96° à l'ombre.

St-Louis, 15—Le fleuve baisse lentement.

Marchés européens.

Liverpool, 15 au soir—Coton sans changement.

Francfort, 15—Bons, 76 7/8.

Marché de la Havane.

La Havane, 15—Sucre légèrement animé à 7 3/4 à 8.

Le choléra disparaît.

Marchés américains.

New York, 15, après-midi—Coton lourd et en baisse. Vendu 1500 balles. Mid. 32; quelques ventes se sont faites à 31 1/2. Farine en baisse de 10 à 15 c. Or actif et excité, fermant à 132 3/8. Sterling sans changement. Fonds publics calmes.

New York, 15, au soir—Argent facile. Prêts sur demande 4 à 5; actions inactives; balances à la sous-trésorerie $82,500,000; 5-20 avec coupons 113 1/4.

Mobile, 15—Coton inactif. Vendu 150 balles. Mid. 29.

Charleston, 15—Coton nominal. Vendu 7 balles. Middling 30 1/2 à 31. Reçus 50. Exporté pour le cabotage 138.

Louisville, 15—Tabac ferme. Vendu 72 boucauts de 7.20 à 15.50. Farine superfine 6.75. Graisse 18.

Cincinnati, 15—Farine inactive. Blé plat. Fromage 14. Pommes de terre 2.50. Porc 28. Bacon 13. Jambons 19. Graisse 17.

St-Louis, 15—Farine sans changement. Blé en baisse. Graisse 17 1/2.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 15—Le Sénat a passé hier soir le bill de conversion, le bill allouant $20,000 à Mme L. T. Potter, de Charleston (Caroline du Sud), pour secours aux soldats unionistes, et le bill discontinuant le Bureau des Affranchis en janvier.

San Francisco, 15—Le steamer Constitution est parti pour Panama avec $798,000 en espèces.

Les Indiens dans l'Arizona et ailleurs deviennent hostiles et l'on prévoit une guerre sanglante.

Le steamer de guerre Chanticleer bloqué toujours Mazatlan.

Le Victoria rapporte que le steamer Sewinee a fait naufrage près de Fort Rupert. Pas de détails.

Liverpool, 15—Middling. Coton calme.

New-York, 15—Le *Herald* rapporte, pour la journée d'hier, 45 coups de soleil dont les suites ont été fatales.

New-York, 15—Or, 141 7/8. Coton plat. Middling, 32.

Europe.

Nous avons reçu hier, des journaux de Paris jusqu'au 26 juin; nous y puisons les nouvelles suivantes:

On lit dans le Bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur du soir*.

"Le premier ministre de la reine Victoria, dans le discours qu'il vient de prononcer devant une des principales corporations de Londres, a très exactement résumé l'opinion des puissances et des hommes politiques de l'Europe, en constatant que, dans l'état de choses actuel, l'horizon se trouve dégagé de toute menace de guerre. M. Disraeli dit que les eaux du Rhin et du Danube ne seront pas troublées et qu'il n'a jamais existé entre l'Angleterre et les autres nations de sentiments empreints d'une plus grande cordialité que ceux qui règnent aujourd'hui. De son côté, le gouvernement de l'Empereur ne néglige rien pour maintenir et pour fortifier le bon accord heureusement établi entre toutes les puissances. Les idées de modération et de sagesse facilitent leur entente et sont un précieux auxiliaire pour le développement des intérêts généraux de l'Europe."

Le conseil des ministres s'est réuni, le 25, aux Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Plusieurs journaux ont annoncé que le conseil privé avait reçu l'invitation d'y assister. Ce fait n'est pas exact.

Nous croyons savoir que dans la réunion de ce matin il n'a pas été question des élections, et malgré les dénégations de quelques feuilles parisiennes, nous maintenons notre affirmation précédente que depuis six mois le conseil des ministres n'a pas été appelé à s'occuper de cette question.

La *Patrie* avait annoncé que les questions relatives aux candidatures officielles étaient ajournées jusqu'à la clôture des conseils de révision. Elle ajoute que MM. les préfets seront successivement à Paris, dès les premiers jours de juillet, pour rendre compte au gouvernement de l'état des esprits au sujet des élections, et de toutes les questions qui se rattachent au renouvellement de la législature.

L'*Express* annonce qu'une députation s'est rendue au Foreign-Office, auprès de lord Stanley, pour demander au principal secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que la convention internationale qui, aux termes des concessions originairement accordées par le vice-roi d'Egypte, doit régler la neutralité du canal de Suez, devînt l'objet d'une prochaine action diplomatique entre l'Angleterre et la France.

Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Florence ont échangé de nombreuses dépêches ces derniers temps. Les rapports de l'Italie et de la Russie tendent à devenir plus intimes. M. de Gortschakoff a fait exprimer à M. Menabrea, par le représentant russe à Florence, les sentiments de sympathie du gouvernement du Czar.

La nouvelle de la retraite du cardinal Antonelli revient à l'ordre du jour. Ce diplomate célèbre serait réellement souffrant, et sa santé exigerait, pour se rétablir, quelque repos. On a conseillé à Mgr Antonelli les eaux de France ou d'Allemagne.

L'empereur Napoléon doit se rendre à Metz, après avoir assisté aux grandes manœuvres du camp de Châlons.

Le *Beobachter*, de Stuttgard, organe du parti démocratique, publie un programme pour les élections qui auront lieu prochainement en Wurtemberg. Ce programme a été communiqué à tous les comités électoraux du pays, qui l'ont approuvé. Il peut donc être considéré comme l'expression de l'opinion du parti du peuple. On y lit ce qui suit entre autres choses:

"Le simple cri de guerre: 'Pas de Prussiens!' ne suffit plus cette fois-ci. Il s'agit de tirer du vote négatif contre l'œuvre de 1866 les conséquences positives qui en résultent naturellement au point de vue de nos rapports avec la patrie allemande ainsi que des affaires intérieures du pays.

"Le refus d'accéder à la Confédération du Nord conduit immédiatement à la demande d'une Confédération du Sud. Les Etats du Sud ne peuvent persister plus longtemps dans leur isolement actuel, qui les rend impuissants et sans défense dans les affaires nationales et internationales, sans tomber en proie à la violence prussienne ou au particularisme dynastique, et même, suivant les circonstances, au rôle honteux qu'ont joué jadis les Etats de la Confédération du Rhin.

"La Confédération du Sud offre le seul moyen honnête d'éviter de nouveau l'Allemagne déchirée et divisée en trois par la Prusse sans l'emploi de la violence, de l'unir avec du moins pour que l'intégrité et l'indépendance de la nation soient garanties contre des attaques et des immixtions de dehors. Les mesures nécessaires pour maintenir la communauté de la nation pourraient être réalisées en commun par les représentations du peuple des Confédérations du Nord et du Sud et de l'Autriche allemande."

—On lit dans la *Politique* de Prague du 23 la lettre suivante (en langue française), adressée par le prince Alexandre Kara Georgevitch à ce journal:

Monsieur le rédacteur,

Lisant depuis dix jours, dans toutes les feuilles publiques, des versions ou accusations absurdes sur le compte de ma famille à l'occasion du récent événement de Belgrade, je vous prie, monsieur, de vouloir bien donner de la place dans votre estimable feuille aux rectifications et déclarations suivantes, que mon voyage continue, pendant ce dernier temps, n'avait seul empêché d'opposer plus tôt aux versions et accusations en question.

Avant tout et au sujet des mouvements en juin de la part de divers membres de notre famille pendant ces derniers jours, les seuls faits vrais et positifs sont ceux-ci:

Mon père, le prince Alexandre, habitait Pesth depuis plusieurs années, mais avait l'intention, pour l'automne prochain, de s'établir à Vienne, il y avait déjà, à cet effet, loué une maison. Jusque là toute la famille est allée passer la saison d'été à Boksenk, notre propriété dans le comitat d'Arad, en Hongrie, et, depuis le 25 mai dernier, mon père n'a pas eu une seule fois quitté cette résidence jusqu'à présent.

Moi, j'habite Paris depuis 1860 et me trouvais dernièrement en voyage à Boksenk, pour y voir d'abord ma famille, et puis pour rejoindre des personnes malades de notre parenté à Carlsbad, où je suis arrivé en effet depuis hier soir.

Voilà pour les faits réels de nos domiciles ou déplacements.

Quant aux accusations qu'on nous lance de Belgrade, nous n'avons à y répondre que par notre plus haut dédain. Il n'a été et ne sera jamais prouvé que des complots d'assassinat aient été les hauts faits de l'histoire de notre famille. Mon père m'assurait cela très fermement, pour ce qui le concerne, lors de notre dernière entrevue, et, pour mon compte, je répète solennellement la même déclaration à quiconque veut l'entendre. Que le parti accusateur prenne donc bien garde de ne pas rappeler qu'il est peut-être plus évidemment dans le cas de répondre devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire en matière de pareilles accusations.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Prince PIERRE A. KARA-GEORGEVITCH.
Carlsbad, 21 juin 1868.

S'il faut en croire une correspondance de Rome, M. Juarez vient d'adresser une lettre autographe au Pape. Il y déplore les différends qui avaient éclaté entre le Saint-Siège et son gouvernement; il déclare que la ligne de conduite qu'il a tenue envers l'église et ses ministres lui avait été imposée par la pression des événements; qu'aujourd'hui que la situation est totalement changée, il s'empresse de rendre à l'église sa liberté et ses privilèges; qu'il supplie le saint-père de lui envoyer des évêques qu'il promet d'accueillir avec la plus grande faveur et la plus vive reconnaissance. Il termine sa lettre en implorant la bénédiction de Sa Sainteté pour le Mexique et pour lui-même.

Est-ce une mystification?

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 15 juillet.

Le marché monétaire est dans le même état. Les capitaux disponibles excèdent la demande, mais les prêteurs n'acceptent que le papier de premier ordre. Il est difficile de placer les billets de second ordre, même à des taux onéreux. Dans les rues, le taux est de 1 par mois, les billets de premier ordre, et 1 1/8 à 1 1/4 ceux de second ordre. Les billets hypothécaires se font à 10 à 11 par an ceux de premier ordre, et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 141 à 141 1/4 contre 142 à New York, et, après des opérations fort limitées, à clos à 141 1/4 à 141 3/8. On a vendu $4000 à 141, $1700 et $2000 à 141 1/8, $2000, $2000 et $3000 à 141 1/4. — Dans l'argent, 700 piastres mexicaines ont changé de mains à 145. —Nous cotons les demi-piastres américaines à 135 1/2 à 136, et les piastres mexicaines à 145 à 145 1/2.

Il s'est fait très peu de chose dans le change étranger qui a haussé à cause de la hausse de l'or dans Wall street. Les ventes de sterling comprennent 300 livres clear No. 1 à 155 1/2 et 5,000 à 157. — Dans le change sur France, 50,000 francs de banque se sont vendus à 3.60.— Le sterling peut être coté à 154 1/2 à 155 à 156 1/2 le bon à No. 1 et 156 1/2 à 157 celui de banque; le change sur France, à 3.66 1/4 à 3.65 le premier et 3.61 1/4 à 3.60 le second.

Le change américain a été fort peu recherché. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime; une d'elles, cependant, a tiré à 3/8. Les ventes de change de commerce sont: $40,000 (10,000, 12,000 et 18,000) à 1/8 de prime, $10,000 à trente jours de vue, à 1/2 d'escompte et $10,000, à vue, sur Boston, au pair.

Il ne s'est vendu ni actions ni bons.

Les billets de la ville ont considérablement varié. La demande, à l'ouverture, a été animée; les taux sont montés à 35 à 35 1/2 d'escompte, mais la demande s'est ensuite ralentie et ils sont tombés à 37; plus tard, ils ont haussé et, à la clôture, des transactions ont eu lieu à 36 1/4 à 36 1/2. Les ventes comprennent $1,000, $1,000 à 35 d'escompte, $36,500, (2,000, 2,500 et 32,000) à 35 1/2, $10,000 à 35 3/4, $13,000 (1,000, 2,000 et 10,000) à 36, $12,000 (2,000, 5,000 et 5,000) à 36 1/4, $4,000 à 36 1/2, $3,000 et $4,000 à 37. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 à 39 et vendu à 35 à 36.

Nous n'avons à mentionner aucune vente de billets d'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 15 juillet 1868.

COTON—La demande a été bornée, ce matin à l'ouverture du marché, et n'a montré que peu d'animation pendant toute la journée. Les lots offerts étaient faibles, les facteurs ayant refusé de vendre à moins des prix antérieurs pleins et conséquemment les ventes se sont bornées à environ 200 balles prises à des chiffres qui ne montrent aucune variation matérielle de nos cotes d'hier soir, cotes que nous répétons comme suit, savoir: good ordinary, — à 29 1/2 c, low middling — à 30 et middling — à 37 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1836	
Reçu aujourd'hui	4	
" précédemment	657070	
Cotons avariés, épaves, &c, &c.	8019	
		665093
		666843
Expédié aujourd'hui	1393	
précédemment	676499	676892
Stock en mains		2947

TABAC—Depuis notre revue de samedi dernier, le marché a été fort calme et les transactions n'ont pu embrasser que quelques lots de peu d'importance. Toutefois il se fait quelques demandes pour le marché de Brême, mais il n'y a eu ce moment ici aucun navire en armement pour le port en question. Le stock actuellement en mains et à bord de navires se compose de 4800 boucauts. Les exportations durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont compris 162 boucauts dont 111 pour New York et 51 pour le Havre. Les arrivages nous ont fourni 99 boucauts. Total des arrivages durant l'année—du 1er septembre 67—14,486 boucauts. Total des exportations 12,081. Nous cotons:

Léger—Refused, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15; fin, 15 à 17; Choice selections, 17 à 20; fin pour capes, 22 1/2 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 Common Leaf 10 à 12; medium, 12 à 13; good, 15 à 16; fin, 18 à 20 Choice selections, 18 à 22; fin pour capes, — à —.

SUCRE ET MÉLASSE—Un lot de 100 boucauts de sucre de Cube s'est vendu, sans avis préalable, hier à des conditions privées, mais aujourd'hui, il n'y a pas eu de transactions au-delà du placement et du détail. Le sucre de la Louisiane se vend en détail 13 1/4 à 15 1/4 c la livre de fair à prime. La mélasse est toujours calme, pas de ventes de lots ronds.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier le vapeur Bath, est arrivé ici venant de St Louis.

FARINE—Le marché a été très calme, ce matin, et n'a éprouvé aucun changement, sauf, cependant un peu plus de fermeté quant à l'extra de choix composé de vieux blé. Les ventes n'ont embrassé que 1800 barils dont 100 de choix à des conditions privées, 100 de triple extra à $9, 100 de superfine à $7 50, 50 de choix à $11 75, 150 de à $11, 250 de à $13 25, 100 de à $13, 80 de à $10, 100 de à des conditions privées, 150 de superfine à $7 50 et 100 de double extra à $8 50. Nous cotons la commune $5 50 à $6, fine $-.50 à $7, superfine $7 37 1/2 à 7 50 double extra à $8 25 à $8 50, triple $9 à $10 et choix $10 — à $13 50 le baril.

MAÏS—Le marché au maïs a aussi été calme ce matin. Les ventes venues à notre connaissance n'ont embrassé que 400 et 100 de blanc mélangé à $1 et 350 de blanc à $1 02 1/2 le boisseau. Depuis lors, le opérations ont été entravées par le mauvais temps et nous n'avons entendu parler que d'une vente de 500 de blanc mélangé à $1 le boisseau.

AVOINE—Ventes de 1150 sacs à 80 c le boisseau. Stock modéré, prix fermes.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend par placements à $22 le tonneau.

PORC—Le marché a été calme aujourd'hui et les détenteurs sont un peu plus faciles quant aux prix des lots ronds. Le mess se vend en détail $30 75 à $31. L'article est coté, en lots à $30 20 à $30 50 le baril. La demande est actuellement limitée et rien ne donne à penser qu'elle s'améliore bientôt.

SAINDOUX—Le marché est encore inactif. Les détenteurs demandent 18 1/2 à 18 3/4 la livre de saindoux de choix en tierçons et en barils et 20 à 20 1/4 c.

BACON—Le marché a été calme, ce matin et les détenteurs dans le but de vendre ont consenti à baisser leurs prix d'hier. Il ne se fait en ce moment aucune demande de lots ronds. Les opérations se sont bornées à des lots de placements et de détail, écoulés à 13 1/4 à 14 c la livre d'épaules, 17 3/4 à 18 c les cotés désossés, le jambon de choix garé au sucre se vend en détail 20 à 21 c la livre.

FARINE DE MAÏS—Ventes aujourd'hui de 350 barils à des conditions privées. Nous cotons $1 50 à $4 75 le baril, selon la qualité.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Nous n'avons entendu parler d'aucune transaction aujourd'hui. Les détenteurs demandent de l'article en balles 25 1/4 à 26 c et en rouleaux 23 1/4 à 24 c la yarde. Détail aux mêmes prix.

BEURRE—Le marché est calme et la demande modérée. Le stock en est faible. Nous cotons le bon beurre de l'Ouest 25 à 35 c la livre et la qualité de choix 30 à 35 c, le beurre du Nord 35 à 40 c la livre de bon à choix.

FROMAGE—Le marché est calme et sans changement en ce moment. Nous cotons le Western Reserve 15 à 16 c et le factory 16 à 17 c. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 18c, et le skim 7 à 10c la livre.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent, en lots, au débarcadère 15 à — et à la douzaine et en blé à $19 le baril.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 75 à $3 — le baril, les oignons $1 75 à 4 et les pommes $3 à $4 le baril et $1 25 à $1 75 la caisse.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère à $7 la douzaine, les dindes $15 les [illegible] à $9 la douzaine.

CORDAGE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 7 1/4 à 7 1/2 c. Les lots ronds sont cotés à 7 c.

SEL—La demande continue à être bonne et les prix fermes.

RIZ—Le riz de la Louisiane se vend en détail à 8 à 10 1/4 cts la livre d'ordinaire à choix. Riz de l'Inde est coté à 10 1/4 à 10 3/4 cc, Caroline 12 à 12 1/4 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 juillet 1868.

Arrivé hier—394 bœufs du Texas, 345 veaux et vaches d'en ou.

Vendu—148 bœufs du Texas, 255 veaux et vaches d'en ou, 34 cochons, 30 moutons, 2 vaches à lait.

A vendre—349 bœufs du Texas, 275 veaux et vaches d'en ou, 56 cochons, 46 moutons.

[illegible — tableau des prix des bestiaux]

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée, VENDREDI prochain, 17 juillet, à sept heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de MARCELIN CHIBALIE. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister, sans autre invitation.

DE LA PART DE SA VEUVE.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE

De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé, sera ouvert Dimanche, 19 du courant.

Les convois, suivant l'heure de la ville, aussi exactement que possible, partiront comme suit (ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'ancien dépôt des passagers et à la rue Claiborne.)

[illegible — horaire des convois]

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac n'ira pas plus loin que le dépôt des passagers, tête des Champs-Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. (Pour le moment, il ne pourra pas aller au-delà de l'ancien dépôt.)

Pour les baigneurs et les pêcheurs, un convoi va pour partira du nouveau dépôt, à 4 heures du matin, le dimanche. Il y aura en outre un convoi entre 1 heure de l'après midi.

Les convois arriveront au dépôt des passagers, rue des Champs Elysées, 25 minutes après avoir quitté le nouveau dépôt.

Les prix de la compagnie restent les mêmes.

Les personnes allant au lac et revenant LE MEME JOUR, payeront vingt-cinq cents.

Les enfants au-dessous de douze ans payeront dix cents.

Le frêt sera transporté à raison de 12 1/2 cents le baril, etc.

Les expéditeurs et les voyageurs sont priés de remarquer que sous aucune circonstance, le FRET, LES ARTICLES DE MENAGE OU LE BAGAGE ne seront reçus ou livrés ailleurs qu'au Nouveau Dépôt.

Le tel sera rigoureusement invoqué contre tous ceux qui obstrueront la voie ou essayeront de se suspendre aux chars ou aux escaliers des chars.

O. PANDELY, Surintendant Général.
16 juillet—

Conclave Ionie No 11 S.·. W.·. M.·.

CE Conclave travaillera dans le 1er et 7me Degré, vendredi prochain, 17 du courant, à 7 1/2 heures du soir. Les candidats à ces degrés sont priés d'être ponctuels.

Les FF.·. des différents Conclaves sont invités à y assister.

Par ordre de M. A. CALONONE, T.·. E.·. G.·.
16 juili—2 E. A. LOUIS, Scribe.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LE Conseil d'Administration, dans le but de faciliter le service médical, a l'honneur de porter à la connaissance des Sociétaires l'adresse de chacun des médecins de la Société, ainsi que celle des membres composant l'administration:

M. le Docteur J. TOUATRE pour l'Asile et le Deuxième District, rue Dumaine, No 157;
M. le Docteur J. MARINOER pour les Premier et Quatrième Districts, encoignure Royale et Conti.
M. le Docteur BERJOT pour le 3me District, rue Royale, No 195. Administrateur.
MM. J. GIROUD Président, rue Dumaine, No 72;
J. TROTOT Vice Président, rue Philippa, No 129;
J. J. BONNAFFÉ, Levée, 47, 3me District;
J. LEBLANC, rue Vieille Levée, 25;
A. SISSAC, Promenade Carondelet No 7;
R. DANOY, rue Ursulines, No 148;
J. L. REVOL, rue de Chartres, No 210;
E. LANABERE, encog. Villeré et Orléans;
E. MASQUERE, encog. Circus et Poydras;
J. BLAIS, rue Jefferson, No 22;
J. BOUCHOUX, rue St Pierre, No 49;
S. HOUIDOBRE, rue de Chartres, No 182;
(P. F. CHABERT, Collecteur, rue de Chartres, No 154.)

Le Conseil profite de l'occasion pour informer les Sociétaires que MM. les Médecins et Pharmaciens de la Société exigeront rigoureusement que toute personne requérant leurs soins soit strictement dans les conditions imposées à chacun par nos règlements.

Par ordre du Président.
Le Secrétaire, A. BARSIER.
16 juill—17,18,19

UN GRAND MASS MEETING

DU

PARTI DEMOCRATE

POUR LA

Ratification de la Nomination

DE

SEYMOUR & BLAIR

POUR

Président et Vice-Président

DES ÉTATS-UNIS,

AURA LIEU

Sur la Place Lafayette

SAMEDI SOIR, 18 COURANT.

PROGRAMME.

Le Comité Central Démocratique d'Etat a l'honneur d'annoncer qu'un Mass Meeting des Citoyens Conservateurs de la Nlle-Orléans, favorable à l'élection de HORATIO SEYMOUR & FRANK P. BLAIR Pour Président et Vice-Président des Etats-Unis, aura lieu sur la PLACE LAFAYETTE,

LE SAMEDI SOIR, 18 COURANT;

auquel meeting tous les citoyens de la Nlle-Orléans et du voisinage qui sont en faveur de la restauration de tous les Etats dans leurs droits dans l'Union, et de la restauration du gouvernement civil au peuple américain, sont respectueusement et cordialement invités.

Le meeting sera appelé à l'ordre à huit heures et un quart précises.

Les Clubs de Wards sont requis de s'assembler dans leurs Wards respectifs à une heure qui leur permette de se rapporter au grand-marshal, ANTHONY SAMBOLA, sur la place Lafayette, à 8 heures, d'où ils recevront des instructions par leurs marshals.

Les orateurs distingués dont les noms suivent haranguerent le meeting:

Hon. CHRISTIAN ROSELIUS,
Hon. Wm. M. RANDOLPH,
Hon. B. F. JONAS,
Hon. W. F. BLACKMAN,
Hon. R. N. OGDEN.

Après l'ajournement du meeting, le grand marshal formera les clubs, et tous les citoyens désireux de contribuer à l'effet de cette grande démonstration, sont invités à entrer dans la procession, qui se formera sous la direction du grand marshal, assisté de ses aides et des marshals des Clubs, avec musique, bannières, transparents, etc., et qui passera par les rues suivantes:

La rue St Charles jusqu'à la rue St Joseph, la rue St Joseph jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp et la rue de Chartres jusqu'à la place Jackson, la rue Ste Anne jusqu'à la rue Royale, la rue Royale jusqu'à la rue du Canal, la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts, le côté sud de la rue du Canal jusqu'à la statue de Clay, où la procession sera licenciée.

Le Comité Central Démocratique invite cordialement ses concitoyens à contribuer à l'éclat de cette grande démonstration projetée, qui a pour but d'inaugurer en Louisiane les principes du programme du parti démocrate, tel qu'il a été adopté par la Convention de New-York, et d'assurer le vote de l'Etat pour

HORATIO SEYMOUR

ET

FRANK P. BLAIR.

Par ordre du Comité,
THOMAS L. MACON, Président.
J. W. BRYANT, Secrétaire pro tem. 15 juil—4

Venez Tous! Venez Tous!

CLUB DU 6me WARD.

ATTENTION DÉMOCRATES!

RÉUNION ce soir à 7 1/2 heures à la salle de la Société Portugaise, au No 203 rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé, pour affaire importante.

Jeudi 16 juillet 1868.
Par ordre du Président,
16 juillet—1 ARTHUR GASTINEL.

Club Constitution.

LES membres du Club Constitution de 1860 continués, se réuniront au vieux bâtiment Slidell, No 243 de la rue du Canal, JEUDI SOIR, 16 du courant, à sept heures, à l'effet de réorganiser le Club et lutter de nouveau pour l'Union, la Constitution et l'exécution des lois. Réunissez-vous pour le triomphe de nos droits, sous la bannière du patriote homme d'Etat et du brave soldat,

SEYMOUR ET BLAIR.

Les membres honoraires sont invités à assister à l'assemblée. 15 juillet—2

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, et contresignés par lui, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat dans le courant d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FRERET, Caissier.
18 juin—1 an—4 (15)

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, et contresignés par lui, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés, à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, Caissier.
17 juin—1 an—4 (15)

MR. E. SALOMON se retire, aujourd'hui, de notre maison de commerce.—Nouvelle-Orléans, 1er juin 1868.

E. J. HART & CO.

Nelle-Orléans 13 juillet 1868.

Les soussignés ont formé une SOCIETE sous la raison J. L. Levy & Salomon pour les affaires de courtage et de change, au No 28 de la rue Carondelet.

J. L. LEVY
E. SALOMON, } associés.
DAVID SALOMON de N. Y. } associé en commandite.
E. J. HART, de la N. O.,
Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1868. J. L. LEVY & SALOMON

Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet...... 50 cents.
BURNS " ...... 50 cents.
BYRON " ...... 50 cents.
ESSAYS OF ELIA ...... 25 cents.
Très jolie édition des WAVERLY NOVELS, chaque volume...... 25 cents.
DICKENS, complet par volume...... 25 cents.

JAMES A. GRESHAM,
LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX.
No 92 de la rue du Camp.

Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ses éditions extraordinaires des principaux auteurs, publiées en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont illustrées.

Il sera fait un escompte libéral au commerce. Demandez chez GRESHAM, les "FREE TRADE EDITIONS" des poètes et des romanciers anglais.

Les livres sont envoyés, à une adresse quelconque (sans frais de poste), sur réception du prix.

S'adresser à JAS. A. GRESHAM, Box 547, Nlle Orléans, Lne.
14 juillet—1m

Avis au Public.

J'ANNONCE par le présent à toutes personnes que je ne puis m'intéresser en quelque chose, que je ne me considère ni responsable d'aucune obligation, à l'exception de celles que je contracterai personnellement.

14juil—3f J. M. DOTSON.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

Bureau No 15 rue Dauphine.

LES Souscripteurs au fond capital de la Compagnie, sont ici priés qu'un versement de $10 par actions a été fait et payable à ce bureau le 15 courant.

Par ordre de la Direction: JULES BENIT, Secrétaire.
12 juill—12 au 20

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Département général de Passage,
Nlle Orléans, 11 juillet 1868.

GRAND BAL au Central House, à Magnolia (Mississippi) le VENDREDI, 17 juillet 1868. Les personnes qui désirent assister à ce bal prendront le convoi spécial qui partira du dépôt de la rue Calliope le 17 juillet, à 2 heures et demie de l'après midi. Prix, aller et retour $4 90.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général.
ED. WARE, Agent général pour les billets,
12 juillet—au 17 juillet

HEBERT & ESCOUSSE

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du MERCREDI 15 COURANT, leur magasin sera transféré du No 131 rue DE CHARTRES au No 29, même rue, COIN BIENVILLE, local dernièrement occupé par M. C. Duhamel. 12 juil—1 f.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Star.

Nlle-Orléans, 6 juillet 1868.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant.

7 juil—14f CHS. FROSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Lne, 3 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes du revenu intérieur des Etats Unis sur ce dividende.

P. McBRIDE, Secrétaire.
7 juil—

Banque Crescent City.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1868.

LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe,—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant.

CHAS. FAURIE Jr, Caissier.
3 juil—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée:

"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures du matin à midi, pour affaires importantes qui leur seront soumises."

21 juin—au 22 juil GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, Mr E. F. Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Sami Bell a été élu Président à l'unanimité.

21 juin—30f GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs agents connus, à partir du 1er juillet.

20 juin—1m WM. BROWN, Trésorier.

CHANGEMENT DE LOCAL.

ELKIN & CO.

ONT TRANSPORTÉ LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,

Au No 168 de la rue du Canal,

(EN FACE DU CHRIST CHURCH)

Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à rideaux, &c. 15 juil—1m PP

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant qualité, préviennent le public, conformément à la 17e section de l'acte de 1844, No. 96, approuvé le 14 mars 1842, qu'il est de leur devoir d'inscrire tous les billets, non encore payés, de la banque, de les étamper "registered" (inscrits) d'en tirer un compte exact, d'en spécifier les dates, lettres et dénominations.

Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, le 20 juil et 1868, à se conformer à la loi sous ce rapport, au local de ladite banque à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils cesseront le travail lorsque tous les billets non payés auront été inscrits. Ils invitent les porteurs de billets de la banque à les présenter au susdit local, dans le but ci-dessus indiqué, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Les porteurs de billets sont priés de remettre aux soussignés, en présentant les billets, une liste indiquant la lettre, le numéro, la date et la dénomination de chaque billet.

P. H. MORGAN,
C. E. WILLOZ, } Commissaires.
J. F. IRVINE,
15 juillet—1m

GAZ PORTATIF

POUR TOUT LE MONDE.

Pas de Machines, de Gazomètres ou de Tuyaux.—Pas de Fumée.—Pas de Cheminée.—Pas de Mèche.

A MEILLEUR MARCHÉ QUE LE GAZ DE CHARBON.

SERVEZ-VOUS DU CÉLÈBRE GAZ GÉNÉRATEUR, PATENTÉ, PORTATIF, DE GOUCH,

ET DE LA PUROLINE DU PROFESSEUR THOMSON.

La Puroline est garantie non explosive.

LE générateur est exposé actuellement au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

On peut avoir, en s'adressant au bureau, des circulaires qui en donnent une description et contiennent des certificats des plus célèbres chimistes et des personnes (ici et à l'étranger) qui s'en servent en ce moment.

Le public est invité à venir juger lui-même.

Le droit de manufacture et de vente dans tous les Etats du Sud est à vendre aux conditions les plus avantageuses. Le monopole de ces deux patentes est offert aux hommes énergiques, riches ou pauvres.

Nlle-Orléans, 12 juillet 1868. 12 juillet—6 PP.

Avis.

LA société existant entre les soussignés sous la raison J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 1 juin 1868.

M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires en son nom seul.

Toutes les procurations données antérieurement à cette date, soit au nom de J. Levois, soit au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.

J. LEVOIS.
F. MATHON.
12 juil—1m

Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15, rue Dauphine.

CONFORMÉMENT à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.

Par ordre de la Direction,
JULES BENIT, Secrétaire.
29 juin—au 30 juil

D. LOPEZ.

Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats, candies, bonbons, dragées et gâteaux, cafés grillés et moulus.

A L'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le tiendra comme par le passé.

Il appelle spécialement l'attention des marchands et grossistes sur la vente de chocolat, stick candy et café moulu en gros et en détail.

1 juil—1m

Chien Trouvé.

Il a été trouvé, à Versailles, il y a environ huit jours un chien Tayo. Le propriétaire peut venir le réclamer, en s'adressant à M. Baline Rizin, au No 264 rue des Ursulines, entre les rues Claiborne et Derbigny. 15 juil—3t

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre au plus bas prix du marché en sus au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on pour les ciments et tous ouvrages pour les corniches, et la fabrication du sucre.

SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 69.
7 juil—3m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGÈRE est dissoute ce jour par limitation, et la mort de Charles E. Lambert. Les soussignés survivent au nom de Lambert & Commagère en liquidation.

THÉO. COMMAGÈRE,
F. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS successeurs de E. LAMBERT et COMMAGÈRE ont formé une Société sous la raison COMMAGÈRE & LAMBERT et continueront les mêmes affaires pour leur compte et même genre de la même maison.

THÉO. COMMAGÈRE,
F. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital........$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000,000.

Bureau No 36, rue du Camp, Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

R. L. MILLAUDON, Président, J. M. LAPEYRE, Vice-Président, E. N. GANUCHEAU, secrétaire.

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quarante pour cent, ou la participation dans les profits nets, payable au comptant à la fin de chaque année. 10 juillet—1an

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...418, & 416

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur un nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les rateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les rateliers montés sur or et sur argent. Ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—PP le M

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.

CORNICHES Bandes, Flèches, &c.

Avis! Avis!

MAISON CAZAUX & VERGNOLE,

No. 73, Vieille-Levée.

CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de leurs marchandises, que pour le bon marché, prévient leur nombreuse clientèle et le public en général qu'on trouvera chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordials tels que anisette, curaçao, marasquin, tafia, parfait amour, noyau, chartreuse, vermouth, cacao, guignolet, ratafia de Grenoble, cassis du Mont d'Or, punch au rhum, eau de vie, eau de vie de Dantzick, Brandy à tout prix, whiskey, bitters de toutes les qualités, vins ou clairet en barrique, fruits au jus, et à l'eau de vie.

Le tout au plus bas prix de la place. Le célèbre liqueur, ne se tient des Arabes se vend à notre maison.

5 juillet—1m

AVIS.

TOUTES les personnes à qui je dois pour marchandises fournies au magasin de commerce, encoignure Chartres et Conti, sont priées de présenter leurs réclamations, dans les dix jours qui suivront, au bureau de M. St. Léon Destos, 108 rue de la Levée.

JULES DUBALEN.
10 juillet 1868.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE COMMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON,

Rue du Canal, 220.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classes du jour de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

19mai—1an

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 3 heures au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 3 à 4 heures. 16 nov—1an

Pension à la Baie St-Louis.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St-Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires.

Les prix sont modérés. 25 juin—1m

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 15 JUILLET — CLASSE 64.

Plan de Poliee.

| 4 | 7 | 26 | 24 | 35 | 66 | 22 | 10 | 62 | 76 | 70 | 6 | 78 | 27 |

Le soussigné donne les renseignements et paie les paiements de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes payées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.

24 juin—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

Hôtel de la Grand' Isle.

Pour l'Hôtel de la Grand'Isle, Départ SAMEDI, 18 du courant.

Le bateau à vapeur AGNES partira de la tête du Canal Harvey, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour le Grand' Isle et les bords du Golfe; il sera de retour jeudi, 9 juillet, à 6 heures du soir.

Prix du passage, $3 50 l'aller et autant pour le retour.

P. S. L'Agnes fait un voyage toutes les semaines et partira du pied de la rue Bienville tous les samedis matin jusqu'à nouvel ordre. 8 juil—1m

CUISINE FRANÇAISE.

Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres sur la cour avec courant d'air....Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $30 par mois, et de $5 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 50 cts à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On n'achète à $1 le déjeuner de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 28.

17 juin—1m Mme J. S. LASSERRES.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Boulo.

M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs.

16 juin—1m

Pension Française

TENUE PAR

URBAIN RAMBAUT,

A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en mains des huîtres et du poisson frais. Repas sur commande à des prix modérés.

Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement 16 juin—3m

HOTEL CRESCENT,

A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin.

Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.

TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires.
7 juin—2m

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des passagers de l'hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe sont sans rivaux.

Un bon bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

—PRIX—

Par jour......$2 50
" semaine......15 00
" mois......50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré en gré pour la saison.

17 mai—6m E. MARGOT, Propriétaire.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouchers.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à riz, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires, des Grils, à exécuter toutes sortes d'ouvrages en fonte et forge pour les Machines pour le Sud.

LEEDS & Co.

Foire à Mandeville.

UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St. Tammany, le 4 de juillet, 1868, et chaque Samedi et Dimanche pendant ledit mois, dans le but de reconstruire l'église détruite par un coup de vent. Toutes les personnes qui désirent voir prospérer cette œuvre de charité voudront bien déposer leurs cadeaux chez M. P. Mallard No 35 rue Royale. Le capt. Comeau du steamer Camélia, a généreusement offert de transporter tous les objets destinés à la Foire, libres de fret.

1er juillet—1m

JACOB OTT Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Caves.

Les ordres laissés au No 25 Carrie Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov—1an

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIER & LEBLANC, il vient de prendre un compagnon de premier mérite et qu'il est prêt à fournir sur mesure et dans le meilleur goût, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains, ainsi que de très jolies choses pour le Paris, nouveautés, cravates et tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.

JOS. LEBLANC,
233 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe.
16 juin—1m

A Louer,

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à

A. CARRIERE & CO.,
15, rue Bienville.
4 juillet—1M

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK, STAUFFER & CO est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark.

L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.

ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer, commerce que faisait l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC C. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ F. ESHLEMAN
Nlle Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Nlle-Orléans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL", No 86 et 100 de la rue St Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.

BERNARD McKENNA.
19 juin—1m encoignure Canal et Dauphine.

Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville. 3 juillet—1m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispensaires, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures,
200 Tuiles anglaises Ridge,
15m Dalles
30m Briques de Bath.

A vendre par HENRY KNOX & CO.,
Rue de la Commune, No 192.

N. B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises que nous attendons. 10 juin—1m

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire nous en surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, les plans.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
Au coin des rues Delord et Fouchers.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. H. STELLA, Propriétaire.

AGENCE GENERALE

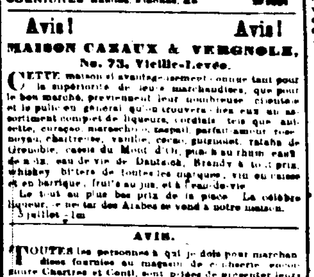

Eau-de-vie Maison de Forge, & Fils, De Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porto de S. Cunca.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

ADS. COUTURIE & Co.
27, Vieille Levée.

Loterie de l'Etat de la Géorgie,

Au profit de l'Asile des orphelins du ...

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 15 JUILLET.
No 203.

| 30 | 76 | 45 | 73 | 16 | 68 | 47 | 4 | 13 | 8 | 36 | 3 |

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionaliste" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lecteurs ainsi que les tirages officiels reçus à Atlanta se trouvent au "General Office," No 12 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI,

TOUS LES SOIRS.

Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 23 juin—1m

Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Stedman & Co., est supérieure à toute autre qui l'ont précédée. Elle est faite de fer extra et garantie pour vingt ans. C'est la presse la meilleur marché et la plus sûre. On a vendu plus de 4000. Le prix en a été réduit de vingt pour cent.

WM L. CUSHING, seul Agent,
Rue St-Charles No 61, coin Union.
5 juillet—

Presse à Coton, d'Ingersoll.

C'EST la seule presse à bras recommandée pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il en faut pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, sans mule ni chevaux. Chaque presse est complète et comprend la boiserie, et assortie de manière à être expédiée. Elle est aux moyens de renseignements indiquant comment il faut s'y prendre pour la monter et on peut s'en procurer à toute heure après l'avoir reçue sur l'habitation. Plus de 300 de ces presses sont employées en ce moment. A vendre par

W. L. CUSHING, seul Agent,
Rue St Charles No 61.
5 juillet—

MOULIN EAGLE A COTON.

IL n'est pas de moulins qui aient été plus souvent essayés dans toutes les parts du monde où l'on cultive le coton, surtout dans la Grande Vallée du Mississipi; il n'en est pas dont on ait montré plus de satisfaction. Une expérience de quarante ans nous permet d'offrir aux planteurs une machine qui n'a rien à craindre de la concurrence. Le travail en est parfait et tous les perfectionnements que peut y apporter l'habileté des mécaniciens y ont été réunis, ainsi qu'il en a été rendu témoignage .... Les ...... dans l'opinion est basée sur une longue expérience. Le mérite des planteurs de la Vallée du Mississipi. ... rient d'être de cette ...

W. L. CUSHING, seul agent,
Rue St-Charles, No 61.
5 juillet—

[illegible] CONSTRUCTION GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et scier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et St. Bernard, Vieux Sentis. D'Entreprend et livre, des châssis, des jalousies, des portes et toutes sortes de matériaux de construction avec diligence et économie au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

L. CRESSON,

PEINTRE,

163 et 166 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ, images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhées, Uréthrites, Engorgements, Bubons, Rétrécissements, Dartres, Eczéma, etc., etc.

R. GAUDOT,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Conti et Carondelet.

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés:

2,775	8,000	13,903	23,723	38,337
3,119	8,591	14,225	25,808	38,422
3,315	8,993	15,311	26,323	39,307
3,907	10,615	16,543	28,415	39,342
4,947	10,903	16,731	28,487	40,058
4,567	10,219	16,847	30,223	40,619
5,297	11,463	18,409	30,463	40,811
5,263	12,019	19,131	31,873	41,811
6,727	12,147	19,193	34,511	41,999
7,295	13,619	23,125	37,839	45,551

Le tout daté du 10 mars 1862 lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La somme ci-dessus sera payée à quiconque fera recouvrer l'argent.

Billets de nouvelles séries.
Nlle Orléans, 28 mars 1868.
23 avril CH JURONVILLE, caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente

[illegible — état financier de la Compagnie]

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868.
PAUL W. COLLENS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs—

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Poete
M Puig,	David McCoard,	S Z Relf,
Chas Sagory,	J J Fernandez,	L F Generes
P E Wills,	J Morgan Hall	

Compagnie d'Assurance Germania.

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les Directeurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Magier,	M. Zuberbier
D Michel,	O. M. Kastendick,
Fred'ck Sondén,	Chs. Sondén,
A. Ebner Belon,	Chs Loeffler,
F. A. Lu'ing,	J. F. Kranz,
Thomas Schutz,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Merz,
H. Bimsen,	C. J. Forster,
A. Marks,	S. Friedlander
J. A. Blaffer,	W. Goldenbow,
H. F. Klumpp,	Chs. Pechof,
J. P. Weckerling,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président. M. F. Del Bondio Vice-Président, M. Emile Maitre, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1868.

EMILE MAITRE, Secrétaire.
22 avril—1 m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..........$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE-ORLEANS.

—Directeurs—

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed Blaney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey
F. Dolhonde,	D. B. Penn,	W. B. Schmidt
Geo. A. Fosdick,	Rob. Burwell,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président.
T. M. DRAKE, Sec. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr S. A. Moss, Dr S. Choppin
Dr G. K. Lemonnier, Dr Henry Smith
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq années—Assurance participante et non participante, dotation à des taux aussi bas que ceux de toute autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.

19 avril—1an